

Le logement abordable

08/03/2017

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, Melun Val de Seine accompagne la production de logements abordables sur son territoire, soit en apportant des financements (pour le logement locatif social), soit en délivrant des agréments (pour l'accès sociale à la propriété) qui permettent aux constructeurs de bénéficier de certains avantages (par exemple des taux de TVA réduite) en échange du plafonnement des loyers.



Un logement abordable est un logement destiné aux classes moyennes ou modestes dont la situation, la taille et le prix sont compatibles avec leurs capacités financières et leurs besoins.

Il regroupe trois types de produits :

[Le logement locatif social](#)

[L'accès sociale à la propriété](#)

[Le logement intermédiaire](#)

La construction de logements abordables apporte une réponse à un marché du logement très tendu sous l'effet de plusieurs facteurs : une évolution du niveau des ressources des foyers inférieure à l'augmentation des prix de l'immobilier ce qui entraîne des difficultés d'accès au logement, des besoins en logement importants du fait du desserrement des ménages (décohabitations, séparations, vieillissement de la population) et un niveau de construction parfois insuffisant pour répondre aux besoins des habitants.

Consciente de cette situation, la Communauté d'Agglomération accompagne la production de logements abordables sur son territoire, soit en apportant des financements (pour le logement locatif social), soit en délivrant des agréments (pour l'accès sociale à la propriété) qui permettent aux constructeurs de bénéficier de certains avantages (par exemple des taux de TVA réduite) en échange du plafonnement des loyers. La Communauté assure également une action d'information et d'accompagnement auprès des différents acteurs de l'habitat du territoire pour promouvoir le logement abordable.